
Projet d'établissement

Ce projet d'établissement emprunte une partie importante de son texte au fascicule
Enseigner et éduquer selon l'esprit de l'Assomption
*rédigé par le Frère Jean-Michel Brochec A.A.,
ancien directeur d'établissements français des Religieuses de l'Assomption,
à la demande du chapitre général 2005 des Pères de l'Assomption.*



Collège d'Alzon

rue de Han, 1 ■ 6927 Bure (Tellin)
T. 084/36.02.80 ■ F. 084/36.62.49
administration@dalzon.be

www.dalzon.be

Dernière révision:
3 avril 2011

1 Identification de l'établissement

Collège d'Alzon, rue de Han 1 à 6927 Bure (Tellin)

Tél. : 084/36.02.80 – Fax : 084/36.62.49

Site Internet : www.dalzon.be

Courriel : administration@dalzon.be

Matricule : 241.8.502.001

Numéro FASE établissement : 2693

Numéro FASE implantation : 5351



Enseignement secondaire de transition général et technique

Population scolaire : de 350 à 400 étudiants.

Options organisées :

- en transition générale : éducation physique 4h – langues anciennes (latin et grec) – langues modernes (anglais, néerlandais, allemand) – mathématique – sciences
- en transition technique : sciences sociales et éducatives

2 Préambule

Le Collège d'Alzon organise un enseignement de transition. Son objectif principal est de donner à ses élèves, outre une formation humaine équilibrée, une formation qui les prépare à l'enseignement supérieur.

Réaliser cet objectif suppose sérieux et rigueur dans les études, sur fond d'exigences bien définies, ainsi que la mise en œuvre des moyens susceptibles de conduire chaque élève à l'épanouissement maximal de ses capacités.

Conformément au projet éducatif et pédagogique du Collège, il s'agit de promouvoir le développement harmonieux de tous, dans le respect de toutes les personnes. Il s'agit aussi de porter attention aux besoins et aux difficultés de chacun. Sur ce point, la petite taille de notre établissement est un atout que nous serons attentifs à exploiter.

Le présent projet d'établissement vise à réaliser, pendant les trois prochaines années, les actions actuellement définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative, en continuité avec les actions déjà entreprises. Ce projet pourra être amendé sur base de l'évaluation périodique de sa mise en œuvre.

3 La formation intellectuelle

Notre Collège veut former ses élèves dans toutes les dimensions de leur être. Il a pour ambition de former des personnes qui ont des connaissances et des convictions, capables de réflexion et de jugement, et donc des hommes et des femmes en recherche de la vérité et en marche vers une plus grande liberté.

Nous voulons rendre les élèves actifs en leur explicitant les objectifs poursuivis en diversifiant les situations d'apprentissage, en faisant appel au travail de groupe et à la recherche en commun, en instituant des formes d'entraide, en les impliquant dans l'évaluation de leur travail.

Nous développerons et mettrons en valeur les capacités de raisonnement, de questionnement, de réflexion et d'argumentation. Apprendre aux élèves à confronter des points de vue tout en se respectant peut aussi être une façon d'éduquer à la paix. Nous

serons attentifs à la formation d'un esprit critique.

Chacun dans son cours sera attentif à une bonne maîtrise de la langue maternelle. Précision de la formulation et expression nuancée de la pensée feront partout l'objet d'une attention particulière.

On s'efforcera d'aider les élèves à organiser leur travail personnel. Méthode de travail et gestion du temps seront prises en compte dans la formation. La mise en place d'un calendrier des tâches pourrait être un objectif concret.

Nous porterons une attention particulière aux élèves en difficulté et mettrons en place pour eux des stratégies pédagogiques spécifiques et un soutien relationnel. Au premier degré, une remédiation sera organisée en français, mathématique et langues modernes.

On s'attachera à harmoniser les pratiques des professeurs par une concertation horizontale et verticale efficace. Chaque coordinateur de branche sera attentif à cette priorité. Dans la mesure du temps disponible, des moments de travail en commun seront ménagés à différentes périodes de l'année.

Le travail en équipe des professeurs s'impose à cause de l'unicité de la personne de l'élève et de la complémentarité des disciplines dans sa formation. Il relève d'une logique d'efficacité, de complémentarité et d'exemplarité.

4 L'éducation à la citoyenneté responsable, à la solidarité

Notre Collège veut former

- des personnes fraternelles, ayant le sens du collectif, du partage, de la justice ;
- des personnes capables de s'insérer dans la société qui est la leur, de participer au développement social et culturel des peuples dont ils font partie, pour que ce monde devienne plus humain, c'est-à-dire, dans une perspective chrétienne, plus conforme au projet de Dieu.

Dans ses cours, chacun aura à cœur de faire réfléchir aux enjeux humains, individuels et sociaux, de certains sujets étudiés dans le cadre des programmes, surtout s'ils sont en rapport avec des problèmes actuels tels la pauvreté, les violences, l'évolution des sciences et les questions éthiques, les technologies de la communication, la mondialisation des échanges, l'utilisation des ressources naturelles, l'avenir de la planète, les droits de l'homme... Un regard chrétien pourra être posé sur ces sujets.

On valorisera les disciplines et les sujets qui mettent en valeur la dimension collective de la vie humaine, par exemple en histoire, géographie, économie, sociologie... ; celles qui éveillent à la dimension spirituelle de l'homme (arts, littérature, philosophie...) ; celles qui éduquent à une façon de vivre en commun (sports collectifs...).

L'occasion sera offerte à nos élèves de faire personnellement l'expérience d'un engagement solidaire par, entre autres :

- leur engagement dans l'opération « Chococlef » menée au premier trimestre au bénéfice des personnes atteintes de la sclérose en plaques ;
- leur investissement personnel dans l'équipe du Jeune Magasin du Monde Oxfam ;
- leur participation à la marche parrainée organisée dans le courant du carême de partage au bénéfice de la recherche contre le cancer.

Une solidarité concrète pourra également se manifester par diverses formes d'entraide au sein de la vie scolaire : au niveau de la formation (tutorat...), au niveau des relations (parrainage des premières en début d'année par les rhétoriciens, accompagnement des nouveaux arrivants...).

Partant du principe que la confiance dans la démocratie se construit à l'école, on impliquera les élèves dans la vie de leur établissement par :

- l'élection de délégués de classes ;
- le partage entre élèves des tâches nécessaires ou utiles à l'animation et au confort de la classe ;
- l'implication des élèves dans l'organisation et les décisions concernant le rythme du travail ;
- la création d'un esprit de partenariat entre les professeurs et les élèves de la classe ;
- une évolution dans le sens de contrats didactiques (la façon de travailler et d'apprendre) et sociaux (la façon de vivre ensemble) ;
- la mise en place de réunions d'évaluation de la vie de la classe, des relations, du travail et des activités.

Dans le but de veiller à une meilleure prise en compte des différentes composantes de notre communauté éducative, nous chercherons à améliorer le fonctionnement des structures de participation.

La formation à la responsabilité citoyenne implique également une attention constante à la qualité de notre environnement scolaire.

5 Égalité des chances et émancipation sociale

Notre Collège veut éduquer au respect des différences, quelle que soit leur nature.

On apprendra à vivre positivement les diversités sociales, culturelles, religieuses ou intellectuelles. Pour cela, l'établissement se donnera les moyens de cette diversité et veillera en particulier à accueillir des élèves plus pauvres financièrement ou ayant une forme d'intelligence différente. Cet objectif de citoyenneté est aussi la mise en œuvre d'une vision chrétienne de l'homme dont la valeur ne dépend ni de son origine, ni de sa religion, ni de ses résultats scolaires.

Des activités spécifiques, telles la journée d'accueil des premières ou encore la journée de l'amitié, seront organisées dans le but de favoriser des relations humaines de qualité, d'inciter au respect de chacun et de réduire le risque de violence dans l'établissement. En cas de problème sur ce dernier point, les interventions visant à mettre un terme aux comportements inadéquats seront déterminées.

Outre leurs objectifs disciplinaires, les différents échanges organisés dans l'établissement (les échanges récurrents avec Stekene pour les élèves de 2^e, Zepperen pour les élèves de 5^e mais aussi d'autres échanges ponctuels) poursuivent aussi des objectifs d'ouverture à l'altérité.

On fera le nécessaire pour garantir à tous les élèves l'accès à l'ensemble des activités proposées par l'établissement. Dans cette optique :

- on sera attentifs à la maîtrise globale des coûts ;
- on veillera à informer les parents de l'organisation d'activités plus coûteuses

suffisamment tôt que pour qu'ils puissent les intégrer dans la gestion de leur budget ;

- au besoin, on prévoira pour ces activités un plan d'épargne à long terme ;
- on envisagera favorablement les demandes d'organisation d'activités lucratives permettant aux élèves d'assurer l'autofinancement, au moins partiel, de leurs voyages ;
- on organisera des mécanismes de solidarité pour assurer une prise en charge des situations les plus difficiles.

6 L'épanouissement de la personnalité

Dans l'établissement, les relations seront empreintes de simplicité, de cordialité et de franchise.

On se donnera les moyens matériels et organisationnels pour favoriser les rencontres entre élèves et professeurs, les temps de convivialité, l'intérêt des adultes pour les initiatives des élèves...

On cherchera à faire vivre l'école sous la forme d'une communauté (élèves, professeurs, personnels, parents) et à créer une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité.

Très concrètement, diverses activités contribueront également à développer l'ensemble de la personnalité :

- la journée de l'amitié organisée par les rhétoriciens ;
- la journée sportive ;
- les diverses animations culturelles : théâtre (assistance à des spectacles et créations de la troupe du Collège), musique (assistance aux spectacles proposés par les Jeunesses musicales et mise en valeur des talents propres lors d'Alzon en Chansons), cinéma, visites diverses...

L'établissement veillera à proposer des activités parascolaires.

L'épanouissement complet de la personnalité implique aussi une éducation à la volonté et à l'effort. Dans le respect de chacun, nous encouragerons nos élèves au refus de la médiocrité et à une exigence permanente de qualité.

En corollaire, chaque enseignant aura à cœur de se former pour améliorer sans cesse ses pratiques pédagogiques et éducatives.

Pour nourrir l'intériorité, on prévoira dans la semaine et dans l'année des moments réservés à des démarches chrétiennes.

7 La technologie et les équipements

Parce qu'elles sont aujourd'hui un élément incontournable de notre univers, de manière volontariste, nous chercherons à intégrer les nouvelles technologies dans notre fonctionnement.

On les utilisera notamment :

- comme support de l'expression, de la créativité ;
- comme moyen de communication dans le cadre des contacts avec d'autres établissements ;

- comme outil de remédiation ;
- comme aide à divers apprentissages ;
- et, plus généralement, comme moyen de moderniser et d'améliorer l'enseignement.

On facilitera l'accès des élèves à ces équipements. On fera en sorte qu'ils soient à leur disposition en dehors des heures de cours, notamment pour les élèves qui ne seraient pas équipés à la maison.

On valorisera le matériel existant : salles multimédias, locaux informatiques et matériel mobile.

Chacun aura facilement accès à un matériel de projection, à un équipement audio (lecteurs de cassettes et de CD adaptés à un usage en classe) et à un équipement vidéo.

8 L'orientation des élèves

Le Collège veillera à accompagner ses élèves dans le choix d'une orientation d'études ou de profession en les faisant réfléchir à la dimension personnelle et collective de leur choix et au projet de vie qu'il comporte.

8.1 Au premier degré

Un travail d'orientation est mené au fil du degré par le centre PMS. Ce travail veut d'une part poser le problème et d'autre part donner toute l'information utile de manière à ce que chacun puisse se situer. Une partie du travail se fait en groupe classe, une autre dans des entretiens individuels. À la demande, les élèves et leurs parents peuvent également rencontrer les membres du centre PMS en charge du travail d'orientation dans l'établissement.

Lors d'une séance d'information donnée dans les classes par la direction, les élèves sont consultés sur leur programme idéal et invités à l'analyser avec leurs parents.

Une soirée d'information est organisée dans l'école à l'intention des élèves du premier degré et de leurs parents. Cette soirée est animée par la direction de l'établissement. Professeurs et représentants du centre PMS y sont présents et peuvent répondre aux questions posées.

Le projet de l'élève est communiqué au conseil de classe de fin d'année. Les éventuels commentaires sont communiqués aux élèves et à leurs parents par le bulletin.

8.2 Au deuxième degré

Les moyens mis en œuvre au premier degré sont également mis en œuvre au 2^e, essentiellement en 4^e année : travail de groupe ou individuel avec le centre PMS, séance d'information en classe et consultation des élèves, soirée d'information, analyse par le conseil de classe et commentaires.

De plus, une journée de sensibilisation au projet personnel est organisée pour les élèves de 4^e année par le centre PMS et une équipe d'enseignants.

8.3 Au troisième degré

Le travail de groupe ou individuel avec le centre PMS se poursuit.

Le personnel de l'établissement est également disponible pour informer et guider les élèves qui le souhaiteraient. En fonction de ce qu'ils savent des projets de leurs élèves, ils pourront dispenser des conseils et proposer un accompagnement adapté.

Le Collège veillera à rendre accessible aux élèves un maximum d'informations susceptibles de les aider dans leur travail d'orientation.

Dans le cadre des possibilités offertes par le décret « Missions », des journées de réflexions sont organisées pour les élèves de 5^e et de 6^e par le centre PMS en collaboration avec une équipe d'enseignants formés à ce travail.

Les élèves sont encouragés à exploiter les ressources extérieures à l'établissement : contacts avec d'anciens élèves ou avec des professionnels, visite de salons, participation à des journées « portes ouvertes » ou « cours ouverts » d'institutions d'enseignement supérieur, consultation des services d'information et d'orientation de ces mêmes institutions. Sur ce plan, le Collège participe aux soirées d'information organisées par le CIO (UCL).

Le travail personnel encadré demandé aux élèves de 6^e se veut également un moyen de s'assurer de la pertinence de choix d'orientation envisagés.

9 Les liens primaire-secondaire

Notre Collège n'a pas d'école primaire propre. Nos élèves nous viennent donc d'un nombre important d'écoles primaires voisines avec lesquels nous n'avons pas de liens structurels.

Pour les aider au mieux à trouver leur place dans notre établissement et pour faciliter la transition entre le primaire et le secondaire, de multiples initiatives sont prises chaque année :

- établissement ou maintien de contacts avec les instituteurs des écoles primaires d'où nous viennent des élèves ;
- organisation d'un après-midi « portes ouvertes » ;
- organisation de journées qui permettent aux classes primaires qui en font la demande de vivre une journée de cours dans notre Collège ;
- organisation dans nos murs ou à l'extérieur d'activités communes à certaines de nos classes et à certaines classes d'écoles primaires intéressées ;
- prise en compte dans la mesure du possible des desiderata des élèves lors de la composition des classes de 1^{re} année ;
- organisation à la rentrée scolaire d'une journée d'accueil réservée aux seuls élèves de première ;
- parrainage des élèves de première par les rhétoriciens ;
- remise du premier bulletin aux élèves de 1^{re} année une semaine avant la remise aux autres classes et organisation d'une rencontre parents-professeurs réservée aux seuls parents de première ;
- à l'occasion de la remise du premier bulletin, organisation en collaboration avec l'Association des Parents d'un souper destiné à permettre aux parents d'élèves de première année de faire connaissance.

10 La forme spécifique du 1^{er} degré en trois ans

Après analyse des difficultés rencontrées, une grille de cours est proposée à l'élève de manière à lui permettre de se remettre à niveau dans les matières qui ont posé problème.

Durant l'année complémentaire, la situation de l'élève sera régulièrement évaluée. Au besoin, des dispositions spécifiques seront prises, éventuellement avec l'aide du PMS.

11 L'intégration d'élèves de l'enseignement spécial

Le Collège est disposé à accueillir, comme il le fait déjà, des élèves présentant un handicap.

Table des matières

1	Identification de l'établissement	3
2	Préambule	3
3	La formation intellectuelle	3
4	L'éducation à la citoyenneté responsable, à la solidarité	4
5	Égalité des chances et émancipation sociale	5
6	L'épanouissement de la personnalité	6
7	La technologie et les équipements	6
8	L'orientation des élèves	7
8.1	Au premier degré	7
8.2	Au deuxième degré	7
8.3	Au troisième degré	7
9	Les liens primaire-secondaire	8
10	La forme spécifique du 1 ^{er} degré en trois ans	8
11	L'intégration d'élèves de l'enseignement spécial	9

*L'Assomption porte un regard optimiste sur le jeune.
Elle le considère comme appelé à accéder à une plus grande humanité,
elle l'invite à être collaborateur de sa propre formation.*

*Sa vision de l'éducation est un appel à la vie.
Par la formation de l'intelligence, des cœurs
et de toute la personnalité,
elle veut permettre à chaque élève de développer ses potentialités,
de trouver sa place dans la société,
d'y être actif,
et d'apporter sa part pour plus d'humanité,
de justice et de fraternité*

*Elle s'appuie sur une vision de l'homme
enracinée dans la révélation chrétienne :
un être qui ne peut, sans s'amputer lui-même,
ignorer ou renier sa part spirituelle ;
un être de relation,
libre et responsable de sa vie et de ce qu'il fait de la terre,
capable d'agir et d'influer sur le cours des choses,
frère des autres hommes,
solidaire de la destinée de ses semblables,
surtout les plus faibles et les pauvres.*

*Jésus-Christ est celui qui bouleverse
l'idée que l'homme se fait de Dieu et de lui-même.
Il lui propose une voie pour accéder
à sa propre vérité,
à la liberté,
à l'unité de sa vie,
à une pleine humanité*

Fr. Jean-Michel Brochec